




SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ (STS)

Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation

 ECTS
60 crédits

 Durée
1 an

 Composante
UFR Sciences
et Techniques

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

> Contrôle, procédés, qualité

Présentation

La licence professionnelle IPCS est une formation qui vise à familiariser le futur technicien supérieur aux méthodes de travail "Bonnes Pratiques de Laboratoire et de Fabrication" qui garantissent la production et le contrôle d'une substance selon les spécifications de qualité appropriées à leur usage. Une bonne connaissance de ces méthodes de travail lui permettra de s'intégrer plus facilement dans des secteurs d'activité ayant une politique de qualité aussi bien au niveau du laboratoire qu'au stade de la production.

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

Cette formation permet d'acquérir des connaissances dans les domaines de l'analyse, de la valorisation de la matière et du génie chimique mais également des connaissances de base de l'entreprise, du droit du travail et des relations humaines. Elle s'efforce de favoriser la compréhension en profondeur des problèmes, de développer l'initiative et les

responsabilités. A l'issue de sa formation, un étudiant pourra réinvestir ses acquis pour garantir la production, l'assurance et le contrôle qualité d'une substance selon de spécification de qualité bien définies.

Capacité d'accueil globale : 16 étudiants

Compétences acquises

Les compétences apportées par la L3 Pro IPCS sont en accord avec celles listées dans la fiche RNCP30075 :

- Mettre en oeuvre les procédés de fabrication des produits cosmétiques et de santé
- Maîtriser les technologies et le fonctionnement des équipements
- Caractériser un produit fini et réaliser une étude de stabilité
- Mener les étapes de qualification (QC, QI, QO, QP) d'une unité de fabrication
- Appliquer les normes et la réglementation pharmaceutique (activité de veille)

Organisation

Contrôle des connaissances

L'enseignement de la Lpro IPCS s'effectue sur 2 semestres. Chaque unité d'enseignement (UE) donne lieu à un contrôle



des connaissances soit par un CT et/ou un CC au sein de chaque matière. Les enseignements de TP sont évalués par des comptes-rendus. Les stages et les projets tutorés sont évalués par un rapport écrit, une soutenance orale devant un jury et l'appréciation des encadrants et tuteurs. Deux sessions d'examen sont organisées: une session 1 (en décembre pour les enseignements du 1er semestre et en juin pour les enseignements du 2nd semestre) et une session 2 (en septembre). Les notes de CC sont reportées entre la session 1 et 2.

VALIDATION: La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des 9 unités d'enseignements, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du stage et du projet tutoré.

Compensation: Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Les connaissances sont évaluées et les examens se déroulent dans le respect du Référentiel Commun des Etudes adopté le 18 décembre 2023 par le conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Le redoublement n'est pas systématique et se fait par décision du jury.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Formation en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) : stage en octobre - novembre (2 semaines), décembre - avril (18 semaines), fin mai - août (14 semaines).

Formation en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) : durée totale du stage = 34 semaines.

Stages

Stage : Obligatoire

Formation initiale : stage de janvier à avril (16 semaines), projet tutoré de mai à juin (5 semaines).

Formation en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) : octobre - novembre (2 semaines), décembre - avril (18 semaines), fin mai - août (14 semaines).

Formation initiale : stage (16 semaines), projet tutoré (5 semaines).

Formation en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) : 34 semaines.

Admission

Conditions d'accès

Cette formation est accessible dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue et de l'alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Le recrutement des candidats est identique pour tous les étudiants.



Cette L3 Pro s'adresse aux étudiants à BAC+2 à dominante chimie, biologie-biochimie, ou à des techniciens supérieurs dans le cadre d'une VAE.

Modalités de candidatures

CV, Fiche d'appréciation, Lettre de motivation, Relevé de notes

Admission après examen du dossier de candidature et, si nécessaire, entretien avec un jury

Deux sessions de recrutement : mi-avril et mi-juin

Et après

Poursuite d'études

La Licence professionnelle IPCS a pour objectif une entrée dans la vie active à niveau BAC +3. Cependant, une poursuite d'études au niveau master peut être envisagée.

Débouchés professionnels

Cette formation s'adresse à tous les secteurs d'activité concernés par les sciences chimiques, pharmaceutiques ou cosmétiques, et aux métiers qui vont de l'analyse à la valorisation de la matière. Les compétences apportées permettent aux diplômés de répondre aux offres d'emploi de techniciens supérieurs spécialisés, d'agents de maîtrise ou d'assistants-ingénieurs, en contrôle-qualité, en recherche et développement ou en production.

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique 3e année

Anne GAGNEPAIN

☎ 03-80-39-60-95

✉ depchimie@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Christine STERN

✉ licence-pro.icpcpq@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Jérôme BAYARDON

✉ licence-pro.icpcpq@u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Michel PICQUET

✉ licence-pro.icpcpq@u-bourgogne.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon

En savoir plus

Sur la formation professionnelle et l'alternance : SEFCA

🔗 <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

Organisation

Septembre à mi-décembre : tronc commun (UE1 à UE5, 30 ECTS) avec 2 semaines en entreprise (fin octobre-début novembre).

Mi-décembre à fin avril : stage en entreprise.

Mai (3 premières semaines) : tronc commun (UE 7, UE 8, UE 9, 14 ECTS).

Fin mai à fin août : stage en entreprise.

Les étudiants en alternance réalisent le stage (UE 6, 12 ECTS) et le projet tutoré (UE 10, 4 ECTS) en milieu industriel.

CM : 218 h, TD : 91 h, TP : 241 h, stage/projet tutoré (temps en entreprise) : > 5 mois. 485 h dans le cadre de l'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)

Contrôle, procédés, qualité

Licence professionnelle

Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 - Sciences humaines	UE						
Anglais	Matière			27h			2,5 crédits
Atelier "CV et compétences"	Matière		8h	8h			0 crédits
Connaissances de l'entreprise	Matière		12h				2,5 crédits
Propriété industrielle	Matière		8h				1 crédits
UE2 - Qualité	UE						
BPL-BPF	Matière		24h				3 crédits
QHSE	Matière		10h		2h		1 crédits
Assurance qualité, contrôle qualité	Matière		19h				2 crédits
UE3 - Méthode d'analyse 1	UE						
Spectroscopie 1	Matière		8h	8h			2 crédits
Spectroscopie 2	Matière		15h	12h	12h		4 crédits
UE4 - Méthode d'analyse 2	UE						
Méthodes électrochimiques	Matière		11h	8h	12h		3 crédits
Méthodes chromatographiques	Matière		8h		16h		3 crédits
UE5 - Procédés et analyses de données	UE						
Notions de génie des procédés	Matière		20h	8h			3 crédits
Analyse de données au laboratoire de contrôle	Matière		14h	6h	12h		3 crédits



Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 - Stage	UE						12 crédits
UE7 - Pharmacie et plantes	UE						
Chimie pharmaceutique	Matière		8h	6h	13h		2 crédits
Chimie du médicament	Matière		8h				1 crédits
Notion de galénique	Matière		8h		8h		1,5 crédits
Notions de cosmétique	Matière		6h				1 crédits
Aromathérapie, phytothérapie, pharmacognosie	Matière		6h	2h			1 crédits
UE8 - De la molécule aux bio et macromolécules	UE						
Chimie organique	Matière		10h	8h	8h		2,5 crédits
Polymères	Matière		9h	4h			1,5 crédits
Capteurs	Matière		6h	2h	8h		1,5 crédits
UE9 - Techniques analytiques appliquées	UE						2 crédits
Spectroscopie 3	TD			50h			2 crédits
UE10 - Projet tutoré - Contrôle qualité	UE						4 crédits